Site Natura 2000 – FR5402008 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »

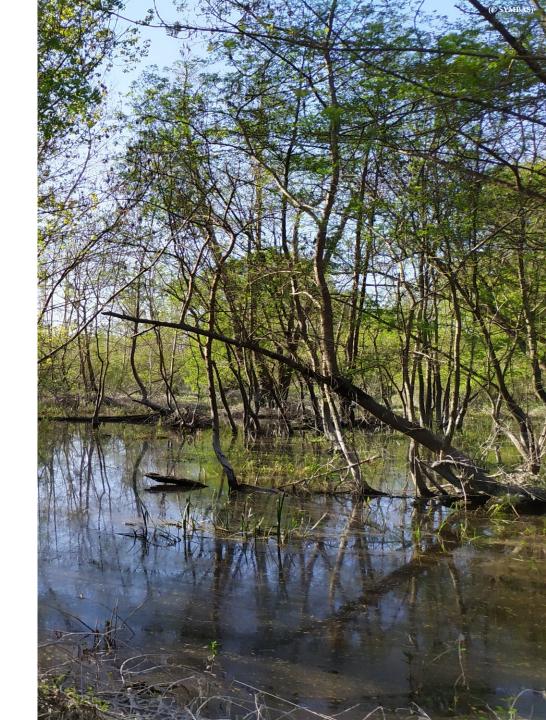
COPIL – 03 décembre 2024 Allas-Champagne











ORDRE DU JOUR:

- ❖ Les enjeux du réseau européen Natura 2000
- ❖ Vote pour l'animation du DOCOB du site Natura 2000 et pour la Présidence du COPIL
- ❖ Les enjeux du site Natura 2000
 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »
- ❖ Bilan de l'animation triennal (2022/2024) et annuel (2024)
- Questions diverses





Natura 2000

NATURA 2000

- Un **réseau européen** de sites naturels, terrestres et marins
- Dont l'objectif est de préserver la biodiversité, tout en prenant en compte les exigences économiques, sociales et culturelles du territoire
- Ce réseau européen s'appuie sur deux directives européennes :

Directive Oiseaux (1979-2009)

> Désignation de Zones de Protection Spéciales (ZPS)

Directive Habitats, faune, flore (1992)

> Désignation de Zones Spéciales de Conservation (ZSC)

Les sites Natura 2000 sont sélectionnés en raison de la présence d'espèces et d'habitats d'intérêt communautaire, qui sont en danger, vulnérables, rares, propres à un territoire, ...

RÉSEAU NATURA 2000

économique exclusive

terrestre métropolitaine soit 7 millions d'hectares

403 zones de protection spéciale de conservation pour les oiseaux



- identifiées à l'annexe I de la directive Oiseaux
- identifiées à l'annexe II de la directive Habitat faune flore











Natura 2000 en France





Le DOCOB d'un site Natura 2000 :

- Comprend un **diagnostic du territoire**, biologique et socio-économique
- Identifie les pressions du territoire
- Définie des **objectifs de conservation** du site Natura 2000
- Définie un **programme d'actions** pour répondre à ces objectifs



UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

Un COPIL (comité de pilotage) composé des :

- collectivités territoriales,
- représentants des propriétaires, des exploitants et usagers, de gestionnaire, d'organisation professionnelle,
- Associations et experts scientifiques.
- de l'Etat (à titre consultatif),



Les propriétaires, usagers, exploitants peuvent mener des actions pour restaurer, préserver les milieux naturels et les espèces d'intérêt communautaire.

→ MAEC, Contrats Natura 2000, Charte Natura 2000



Natura 2000 en France

Appui aux modifications de pratiques, restauration de milieux naturels, où les coûts engendrés sont financés

Pour les parcelles non déclarées à la PAC

Contrats Natura 2000

Pour les parcelles déclarées à la PAC

MAEc (mesures agroenvironnementales et climatiques) Valorisation des bonnes pratiques de gestion des milieux naturels et de pratiques d'activités, n'engendrant pas de surcoût

Pour toutes les parcelles

Charte Natura 2000



Engagement sur 5 ans.



Donne droit à des avantages fiscaux (exonération de la TFNB, exonération des droits de succession...)



Evaluation des incidences





La gouvernance

L'autorité de gestion



01/01/2023 (Loi 3DS)

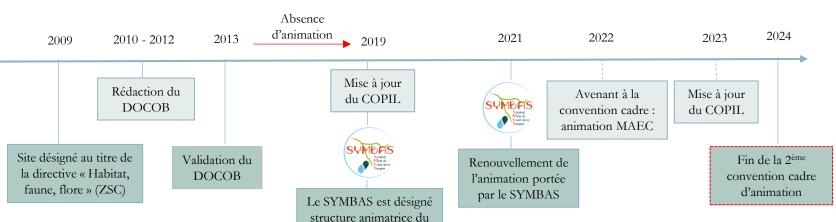




Le rôle de la structure animatrice de site Natura 2000

- Sensibiliser les usagers aux enjeux du site
- Accompagner les porteurs de projets
- Veiller à la prise en compte des enjeux du site dans les programmes et politiques publiques
- Améliorer les connaissances des enjeux environnementaux
- Assurer la gestion administrative et financière

L'animation du site Natura 2000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »



DOCOB

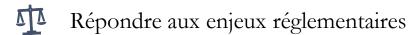


La gouvernance



Le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS), structure exerçant la compétence GEMAPI (Gestion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) et également structure animatrice du site Natura 2000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents » depuis 2019.

Les missions du SYMBAS

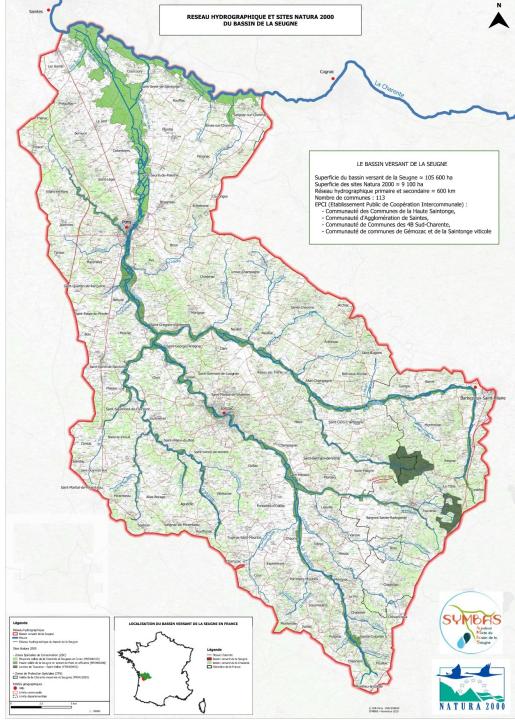


Organiser, coordonner, mettre en œuvre des programmes d'actions, pour préserver les milieux aquatiques et la biodiversité.

Conseiller les riverains et les élus dans leurs projets d'entretien, d'aménagement, de restauration des espaces naturels.

Communiquer, sensibiliser.

Mener des inventaires et suivis.



La gouvernance

1. Renouvellement du portage de l'animation Natura 2000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents » pour la période du 17/12/2024 au 16/12/2027.



Le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne (SYMBAS) propose de renouveler sa candidature pour animer le document d'objectif (DOCOB) du site Natura 2000

2. Renouvellement de la Présidence du COPIL Natura 2000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents » pour la période du 17/12/2024 au 16/12/2027.



M. MAINDRON Bernard propose de renouveler sa candidature pour présider le COPIL du site Natura 2000





Le site Natura 2000 « Haute Vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »



atura 2000 "Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents'

4 342 ha de site Natura 2000 situé sur :

- 2 départements (Charente-Maritime et Charente)
- * 3 Communautés de Communes (CDC des 4B; CDC de la Haute-Saintonge; CDC de Gémozac et de la Saintonge Viticole)
- * **65 communes** (56 en Charente-Maritime; 9 en Charente)

« Il s'agit pour l'essentiel de cours d'eau lents à nombreux méandres et ramifications isolants des îlots boisés peu accessibles à l'homme et bordés de forêts alluviales bien développées, à structure hétérogène. »



Natura 2000 et la Haute vallée de la Seugne, un territoire riche en biodiversité

- ❖ 15 habitats d'intérêt communautaire, dont 1 prioritaire, les forêts alluviales de frênes et d'aulnes
- ❖ 20 habitats d'espèces d'intérêt communautaire
- ❖ 24 espèces d'intérêt communautaire (annexe II de la DHFF − espèces animales dont la conservation nécessite la désignation d'un site Natura 2000)
 - ❖ 11 espèces de mammifères,
 dont 1 prioritaire le Vison d'Europe
 - 8 insectes,dont 1 prioritaire la Rosalie des Alpes
 - ❖ 2 espèces piscicoles
 - ❖ 1 reptile
 - ❖ 1 amphibien
 - ❖ 1 mollusque





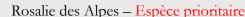






Cistude d'Europe







Cuivré des marais



Les objectifs de conservation à long terme du DOCOB

Maintenir les habitats et espèces aquatiques et semi-aquatiques d'intérêt communautaire dans un bon état de conservation

Encourager une gestion des espaces agricoles favorable à la biodiversité

Maintenir les boisements et milieux associés et favoriser une gestion sylvicole favorable à la biodiversité

Sensibiliser les acteurs locaux et la population aux enjeux du site

Améliorer les connaissances sur les habitats et espèces et suivre les effets des actions du DOCOB





Animation des contrats Natura 2000

Contrat Natura 2000 sélectionné lors de l'AAP 2023

Lutte contre la Jussie, espèce exotique envahissante, à l'étang d'Allas-Bocage

Porteur de projet : FDAAPPMA de Charente-Maritime

Durée: 4 ans (2025 à 2028) Retard d'instruction: une année d'intervention perdue

Coût estimé: 138 000 € TTC (subvention 100%)

Rédaction (2024), puis publication du MAPA en 2025

Contrats Natura 2000 n'ayant pas abouti :

- Restauration d'une zone humide sur Clion (3 ha d'ancienne peupleraie) reste à charge trop important pour le propriétaire suivant l'entreprise sélectionnée
- Développement d'îlots de sénescence : démarchage de 36 propriétaires (38 ha). Peu de retours. Aucun dépôt de contrat.



Rencontres propriétaires et prévisions AAP 2025 :

- Création d'arbres têtard
- Restauration d'une phragmitaie (1,1 ha)
- Gestion d'une prairie par pâturage, avec pose de clôture

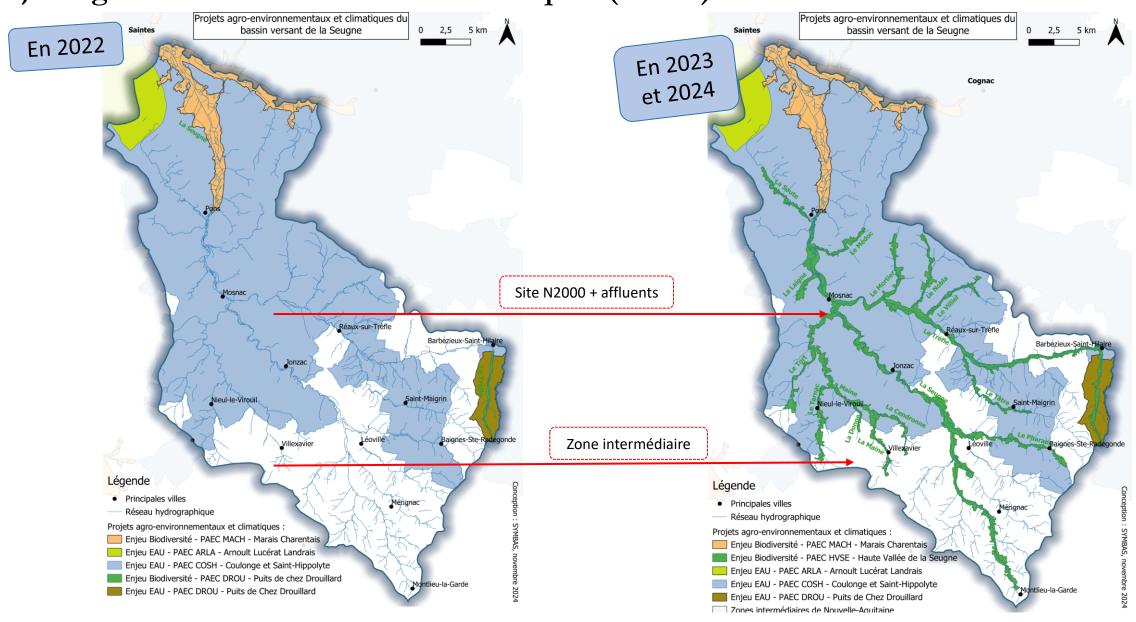
Difficultés :

- Les porteurs de projets doivent avancer les fonds (nouveauté 2023 : avance de 40 à 50% et logiciel de paiement non fonctionnel).
- Eligibilités des actions (cahiers des charges / DOCOB)
- Absence AAP contrat Natura 2000 en 2024





Projets agro-environnementaux et climatiques (PAEC)

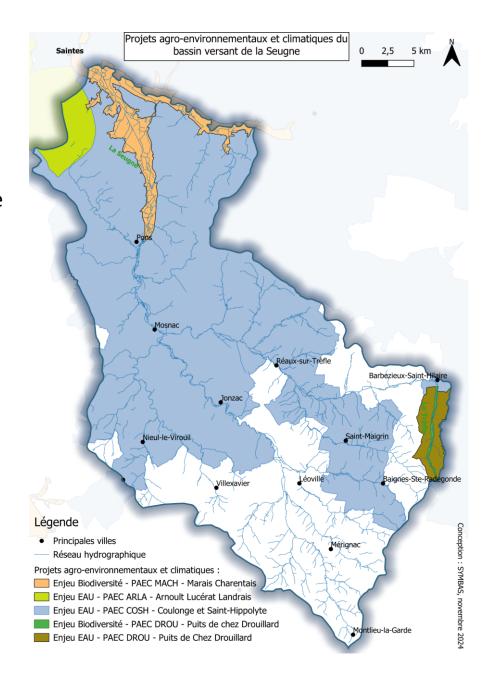


CAMPAGNE PAC 2022

- 2 PAEC concernent le site Natura 2000
 - Coulonge / St-Hippolyte (enjeu eau)
 - Puits de chez Drouillard (enjeu eau et biodiversité)

Accompagnement du SYMBAS pour l'animation des MAEC à enjeu biodiversité sur le PAEC Puits de chez Drouillard (démarchage actif, accompagnement technique, ...)

PAEC	MAEC	Rémunération et durée d'engagement	Résultats	Coût total
MAEC à enjeu eau : Coulonge / Saint- Hippolyte Puits de chez Drouillard	Suppression des traitement herbicides en vignes et réduction des traitements phytosanitaire hors herbicides	490 €/ha/an sur 1 an	87,64 ha sur les communes du site Natura 2000, territoire de Coulonge/St-Hippolyte (18 dossiers)	42 944 €
	Création de couvert herbacé favorables à la préservation de la qualité de l'eau	304 €/ha/an sur 5 ans	0,48 ha sur les communes du site Natura 2000, territoire de Coulonge/St-Hippolyte (1 dossier)	730 €
MAEC à enjeu biodiversité sur le PAEC Puits de chez Drouillard	Création d'un couvert végétal favorable à la biodiversité	510 €/ha/an sur 5 ans	/	/
	Création et entretien d'un couvert d'intérêt faunistique	450 €/ha/an sur 5 ans	/	/
	Gestion d'un couvert végétal favorable à la biodiversité	450 €/ha/an sur 1 an	2,01 ha (1 dossier)	601€



CAMPAGNE PAC 2023 et 2024

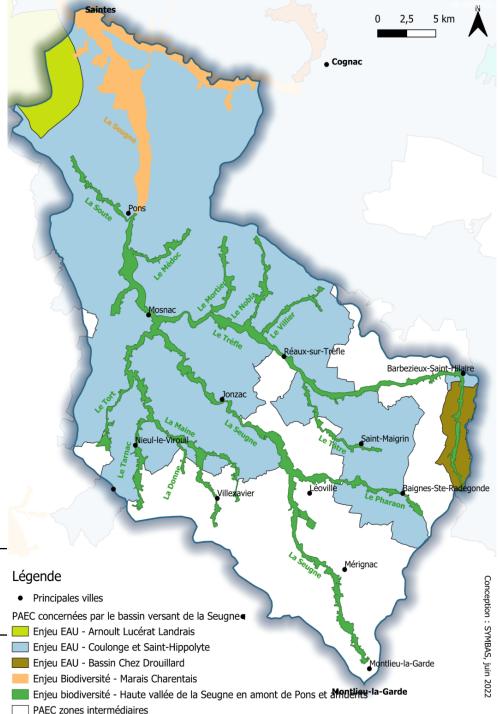
3 PAEC concernent le site Natura 2000 (hors enjeux biodiv)

- Coulonge / St-Hippolyte (enjeu eau)
- Puits de chez Drouillard (enjeu eau)
- Zones intermédiaires de Nouvelle-Aquitaine

Diffusion des mesures ouvertes par le SYMBAS.

- DROU, COSH et ZIPC : Grandes cultures : semis direct (158 €/ha/an)
- DROU, COSH et ZIPC: Grandes cultures: réduction des herbicides (143 à 281 €/ha/an)
- ZIPC : Grandes cultures : qualité et gestion quantitative de l'eau (119 à 201 €/ha/an)
- DROU, COSH: Grandes cultures: gestion de la fertilisation (136 €/ha/an)
- DROU, COSH: Grandes cultures: couverture des sols et réduction des herbicides (225 à 324 €/ha/an)
- DROU, COSH : Grandes cultures : couverture des sols, réduction des herbicides et gestion de la fertilisation (248 à 343 €/ha/an)
- DROU, COSH: Vignes: lutte biologique herbicides (317 €/ha/an)
- DROU, COSH : Prairie : création de prairie (358 €/ha/an)
- DROU, COSH et ZIPC : Elevage d'herbivore : autonomie fourragère (121 à 233 €/ha/an)
- ZIPC: Elevage monogastrique (735 €/ha/an)

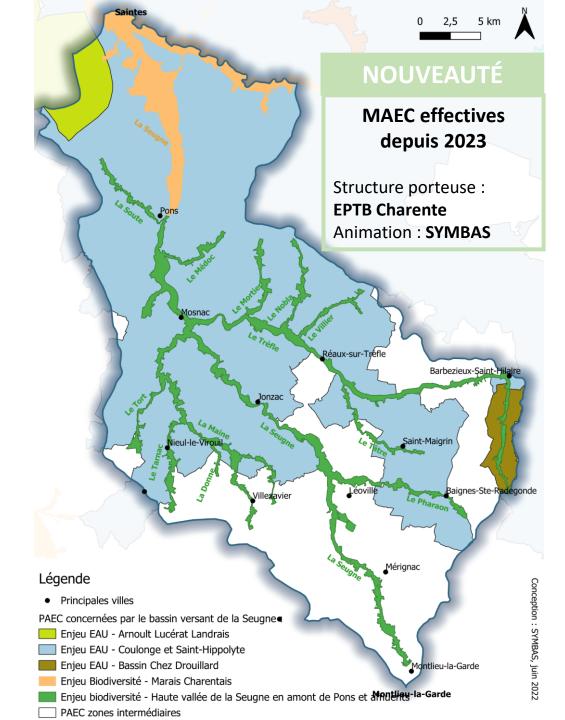
	2023	2024		
PAEC Puits de chez Drouillard	2 exploitations engagées en 2024	8,81 ha engagé (hors site Natura 2000)	15 770 € (enveloppe réservataire cumulée de 450 000 € à l'échelle du PAEC)	
Coulonge/St-Hippolyte	14 exploitations dont le siège d'exploitation est situé sur le site N2000 (2023/2024)	356,78 ha engagé (pas d'information précise sur le site N2000)	4,7 M d'€ avec 3 262 000€ consommé à l'échelle du PAEC	L.
Zone intermédiaire	1 exploitation (2023)	26,19 ha engagé sur le site Natura 2000	?	



DU SITE HAUTE VALLEE DE LA SEUGNE EN AMONT DE PONS ET AFFLUENTS

CAMPAGNE PAC 2023 et 2024 PAEC HVSE à enjeu biodiversité

- PAEC qui concerne le site N2000 + autres cours d'eau non classés N2000 (7 296 ha éligible sur 73 communes)
- 58% de la superficie du site Natura 2000 sont des parcelles déclarées à la PAC : les MAEC sont le seul outil disponible pour mener des actions sur ces surfaces.
- Co-construction des PAEC avec les sites N2000 de la vallée de la Charente -> mise en cohérence des PAEC à enjeu biodiversité
- Rédaction du PAEC : 4 typologies de mesures dont les objectifs sont la création et/ou gestion extensive de prairie
- Animation du PAEC (4 réunions publiques, mailings, articles de presse, plaquettes de communication, démarchage directe, rencontres individuelles, ...)



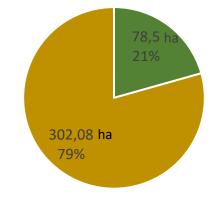
DU SITE HAUTE VALLEE DE LA SEUGNE EN AMONT DE PONS ET AFFLUENTS

CAMPAGNE PAC 2023 et 2024

- Budget accordé 2023 : 100 000 €/5ans totalement consommé (14 dossiers pour 62 ha engagé)
- Budget accordé 2024 : 600 000 €/5ans (dont un complément au cours de l'été de 150 000 €) – 546 240 € consommé (44 dossiers pour 318 ha engagé)
- Contexte de tension budgétaire (consommation de 90% du budget à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine en 2023 et 2024 sur la campagne 2023-2027)

TOTAL DES ENGAGEMENTS EN MAEC 2023 et 2024

381 hectares engagés pour 645 790 € sur 55 exploitations



- Création de prairie avec ou sans gestion associée
- Gestion de prairies (gestion pâturage et/ou retard d'entretien)
- ✓ Préserve la qualité de l'eau et des milieux naturels
- ✓ Gestion différenciée en faveur du Cuivré des Marais
- ✓ Création de prairie sur des sites de pontes de Cistude d'Europe





DU SITE HAUTE VALLEE DE LA SEUGNE EN AMONT DE PONS ET AFFLUENTS

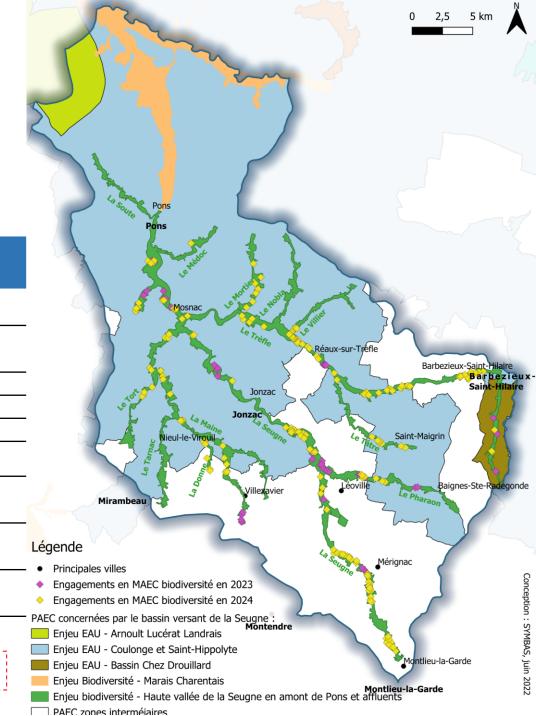
TOTAL DES ENGAGEMENTS EN MAEC 2023 et 2024

381 hectares engagés pour 645 790 € sur 55 exploitations

+ 2ha CPRA sur COSH

Code MAEC	Détail de la mesure	Montant de la MAEC (€)	Surface engagée totale (ha)	Budget total (€)
NA_HVSE_CIFF	Création de couvert d'intérêt faunistique et floristique, à enjeu pollinisateur	652	76,79	250 335,40
NA_HVSE_CPRA + NA_HVSE_ESP4	Création de prairie + protection des espèces niveau 4	612	1,71	5 232,60
NA_HVSE_ESP2	Protection des espèces, niveau 2	145	9,34	6 771,50
NA_HVSE_ESP3	Protection des espèces, niveau 3	200	6,40	6 400,00
NA_HVSE_ESP4	Protection des espèces, niveau 4	254	181,94	231 063,80
NA_HVSE_MHU2	Préservation des milieux humides, amélioration de la gestion par le pâturage	201	65,43	65 757,15
NA_HVSE_MHU2 + NA_HVSE_ESP2	Préservation des milieux humides, amélioration de la gestion par le pâturage + protection des espèces niveau 2	346	9,80	16 954,00
NA_HVSE_MHU2 + NA_HVSE_ESP3	Préservation des milieux humides, amélioration de la gestion par le pâturage + protection des espèces niveau 3	401	11,43	22 917,15
NA_HVSE_MHU2 + NA_HVSE_ESP4	Préservation des milieux humides, amélioration de la gestion par le pâturage + protection des espèces niveau 4	455	17,74	40 358,50
	380,58 ha	645 790,10€		

Réponse à l'AAP pour la campagne 2025 : 600 000 € demandé/5 ans



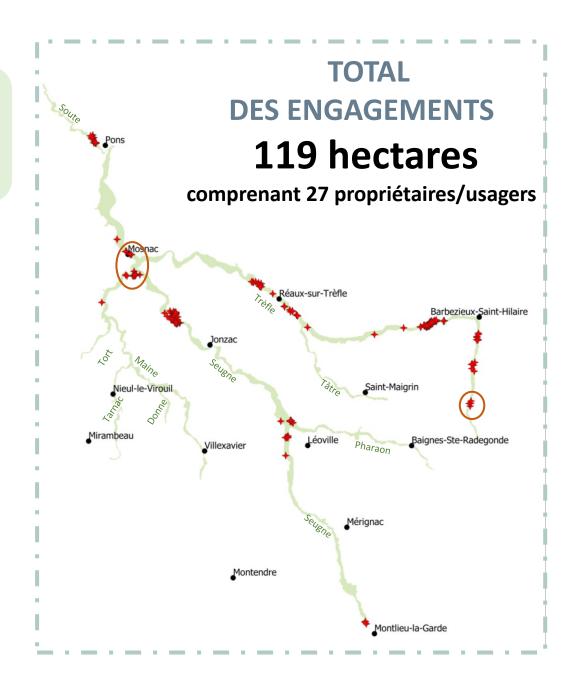
Animation de la charte Natura 2000

OBJECTIFS:

- Maintien des milieux naturels
- Période d'entretien adaptée (hors période sensible pour la faune)
- Gestion raisonnée et douce d'un milieu
- Conciliation d'une activité socio-économique avec la préservation de la biodiversité

2022 à 2024 :

- → Démarchage actif d'une centaine de propriétaires
- → Fin d'adhésion pour 1 propriétaire (commune de Barbezieux)
- → Accompagnement pour un changement de propriétaire
- → 6 nouvelles adhésions (2022 à 2024) pour un total de 39,83 ha engagé (dont 3 nouveaux propriétaires en 2024)
- → Renouvellement d'adhésion de 4 propriétaires en 2024





Les actions non-contractuelles – Restauration de milieu, plan de gestion, ...

ORGANISMES SYMBAS + Autres partenaires

2022 à 2024:

Intervention d'élèves du lycée de l'Oisellerie pour restaurer une prairie de fauche de 0,5 ha à Barbezieux-Saint-Hilaire.

Valorisation d'un projet de plantation de 1,2 km de haie sur Barbezieux-Saint-Hilaire via le dispositif Haie'Cole.

Rencontre des élus communaux et proposition de plan de gestion sur les communes de St-Simon-de-Bordes (6 ha) et St-Hilaire-du-Bois (2,5 ha)

Accompagnement du lycée St-Antoine pour entretien de ripisylve sur la Soute

Prévision d'actions pour 2025 : restauration de mégaphorbiaie ou cariçaie par les élèves de l'Oisellerie (à Barbezieux ou Reignac)











Les actions non-contractuelles – Restauration zone humide et d'une zone d'expansion de crue

2024

Contexte: Pons subit de nombreuses crues (PPRI Pons) + la commune est engagée dans un plan simple de gestion du LIFE Vison

Accompagnement de la commune de Pons pour un projet de restauration d'une zone d'expansion de crue et de zone humide au lieudit Marjollance (1 ha), sur une ancienne pisciculture partiellement remblayée, isolée par une digue.

Actions à réaliser :

- ✓ Débroussaillage du site (colonisé par ronciers et ligneux), mise en tas de déchets
- ✓ Analyse de pollution du site
- ✓ Etude de restauration du site, avec assistance à maîtrise d'ouvrage pour la réalisation des travaux (en cours)
- × Réalisation des travaux (objectifs 2025)















Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site Natura 2000 ...

PPG Seugne

Echanges avec les DI pour les aménagements d'ouvrages d'art

Echanges avec le CNFPF/CETEF pour les enjeux forestiers

PTGE Seugne -Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau

LIFE Eau Climat

Echanges avec le département 17 : stratégie sur les espèces exotiques envahissantes Programmes Re'Sources
Puits de chez Drouillard et
Coulonge / Saint-Hippolyte



CRAEC

Commission régionale agroenvironnementales et climatique

> PNA Papillons, PNA Vison, LIFE Vison...

SAGE Charente

Stratégie de revitalisation du bourg de Pons Stratégie de revégétalisassions de Jonzac



Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site Natura 2000 ...



Le Plan Pluriannuel de Gestion (PPG) du bassin de la Seugne

Poursuite des actions du PPG du bassin de la Seugne, validé par arrêté inter-préfectoral le 17 juin 2021.

Objectif: atteinte du bon état écologique des masses d'eau superficielles d'ici 2027 fixé par la Directive Cadre Européenne et décliné au niveau national.

ACTIONS 2022 à 2024 (Seugne, Maine, Trèfle)

- Mise en défend des berges avec pose de clôture, sur environ 400 mètres linéaires et création de 4 abreuvoirs
- Restauration hydromorphologique par recharge granulométrique sur hautfond sur 8 sites
- Restauration hydromorphologique par recharge en banquettes granulométriques alternées sur plus de 1,2 km
- Restauration de la continuité écologique sur 11 sites : 3 rampes aménagées, remplacement ou suppression de 4 ouvrages de franchissement, fractionnement de chute à l'aval de 4 ponts routier.
- Reconnexion d'un ancien méandre pour un gain de 75 mètres linéaires supplémentaire de cours d'eau et d'un ancien bras de cours d'eau déconnecté du réseau hydrographique sur 310 mètres linéaires
- Entretien de la ripisylve
- Lutte contre les espèces invasives (Renouée du Japon, Jussie).

Barbezieux-Saint-Hilaire Légende Site Natura 2000 "Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents'

Travaux 2024 non réalisé ou chantier arrêté en raison des fortes précipitations.

Le LIFE Vison

De 2022 à 2024 :

- Participation aux COTECH et COPIL
- Diffusion d'outils de communication
- Engagement d'un propriétaire en zone refuge à Pons (0,71 ha)
- Engagement de la commune de Pons dans un plan simple de gestion sur près de 22 ha
- Formation référents Vison d'Europe













Les mesures non-contractuelles – Aménagement d'ouvrages d'art

ORGANISME Département de la Charente



Aménagements d'encorbellement sur 5 ouvrages d'art appartenant au Département de Charente, pour le passage de la petite faune, dont le Vison d'Europe.

1 sur le Trèfle (Montmérac),

1 sur le Petit Trèfle (Montmérac)

3 sur le Pharaon (Baignes et Touvérac)





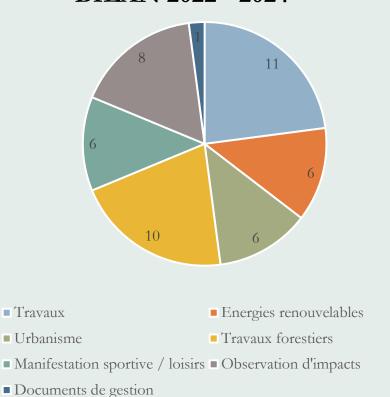


Evaluation d'incidences Natura 2000

Vise à assurer l'équilibre entre la préservation du patrimoine naturel et les activités humaines. Le classement d'un site Natura 2000 ne proscrit pas tout aménagement ou projet, sous réserve qu'il soit compatible avec les objectifs de conservation des habitats et espèces qui ont justifiés sa désignation. Peut-être nécessaire y compris pour des projets situés hors périmètre du site.

La structure animatrice aide les porteurs de projet et préconise des mesures pour ne pas impacter les espèces et habitats d'intérêt communautaire. Elle n'a AUCUN pouvoir de police. La DDT(M) est en charge de l'instruction du dossier.

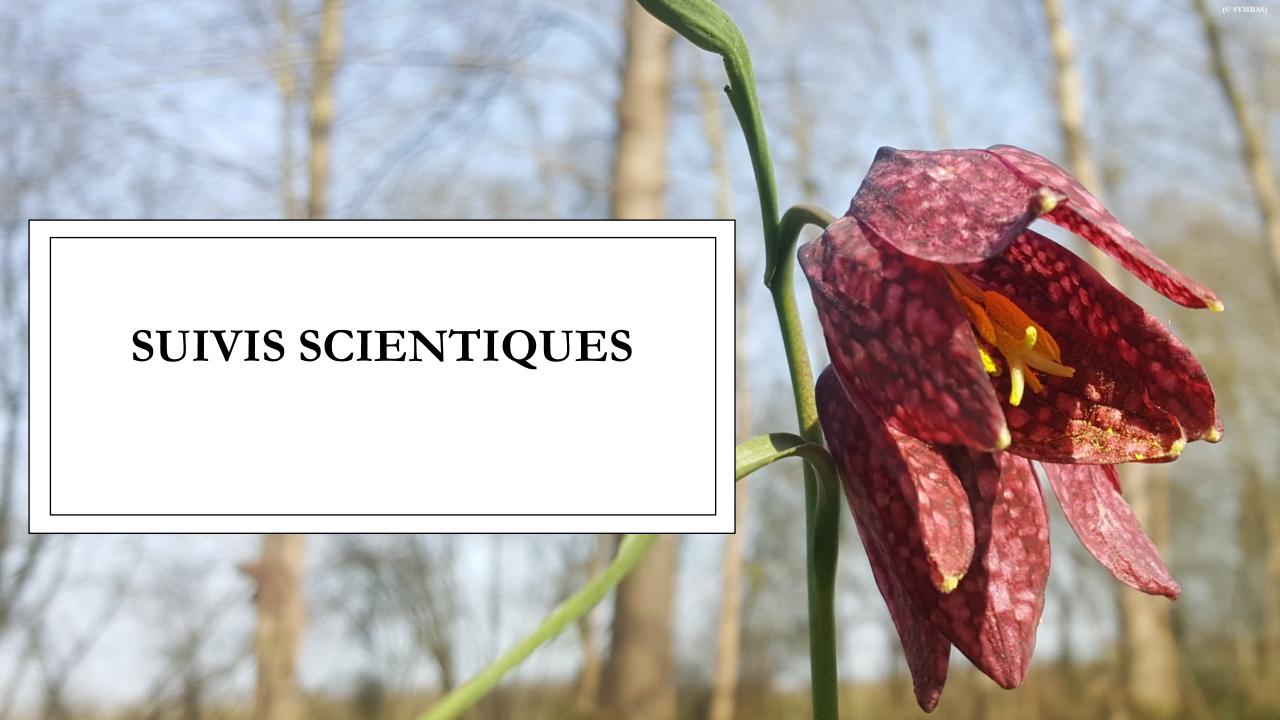
Sollicitation de l'animatrice Natura 2000 BILAN 2022 - 2024



Sollicitation de l'animatrice Natura 2000 – 2024

- Restauration ouvrages d'art département de Charente
- Groupement de PLU de communes sur la CDC Haute-Saintonge
- Parc éolien à Baignes-Sainte-Radegonde
- Renouvellement réseau eau potable St-Germain-de-Lusignan
- Projet photovoltaïque à Réaux-sur-Trèfle
- Aménagement plan d'eau DFCI à Saint-Maigrin
- Actions de mobilité piétonne (ponts) à Jonzac
- Rénovation de bâti à Mosnac
- Plantation de peupliers à Champagnac (3,31ha), Sousmoulin (1,32 ha), Réaux-sur-Trèfle (1,93 ha)
- Réhabilitation de STEP à Baignes-Sainte-Radegonde
- Manifestations sportives : randonnée pédestre par la CDC Haute-Saintonge et trail de Pons
- Aménagement de la base de loisirs de Pons
- Constats de remblais, décharge sauvage, dégradations ripisylve





Suivis scientifiques Dans le cadre des appels à projet

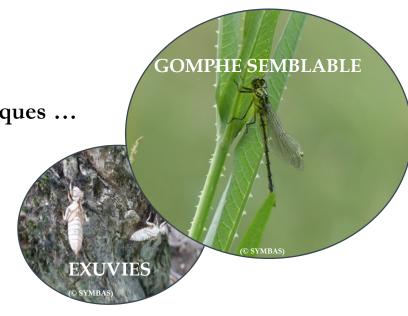
Evaluer l'état de conservation des espèces floristiques et faunistiques ...



Recherche des imagos en vols, des œufs et chenilles : découvertes de plusieurs stations de ponte



Evaluer l'état de conservation de la végétation aquatiques. De très belles découvertes exemple de la Nitelle Sombre (dernière observation en 1978). - LPO



Protocole SOGAP : récoltes d'exuvies (anisoptères) : recherche du Gomphe de Graslin et de la Cordulie à corps fin



Projets suivis état de conservation des boisements alluviaux + suivis faunistiques : report à 2026



Suivis scientifiques

Evaluer l'état de conservation des espèces floristiques et faunistiques ...



Observation visuelle, piégeage, pose GPS sur environ 40 plans d'eau. Individus isolés et faible population Réponse AAP 2025 pour un nouveau suivi sur les têtes de BV Charente



Ecoute des chants, observations visuelles, sites de ponte, sur 9 plans d'eau, pour la surveillance des amphibiens. NE17. Peu de populations.

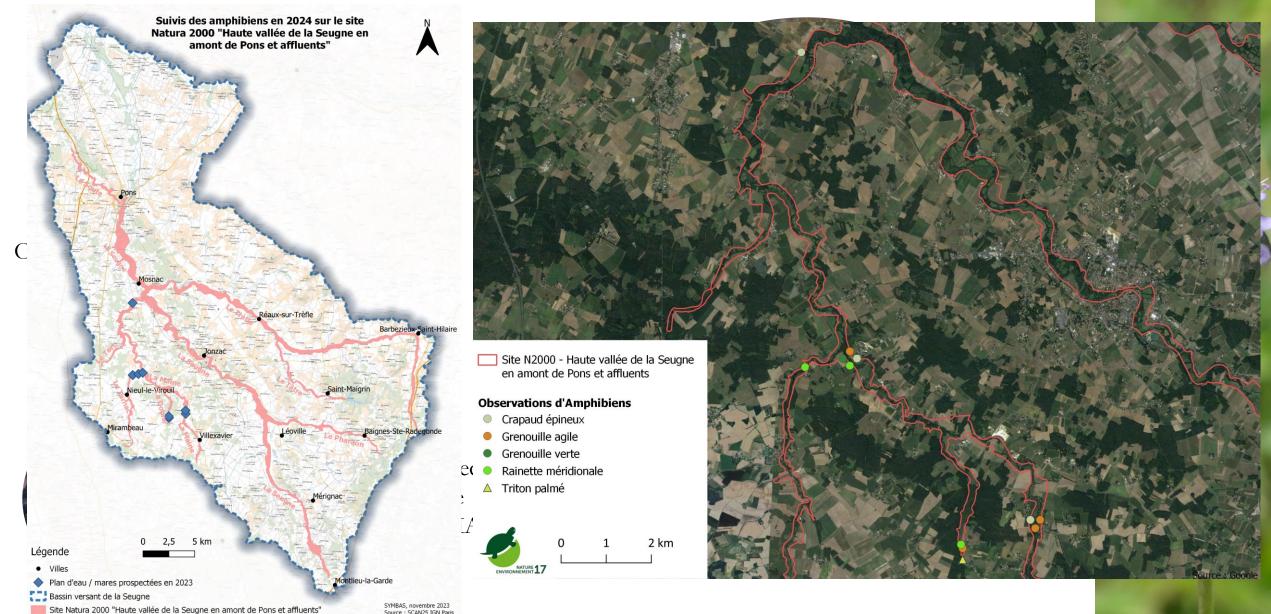


Pêches électriques sur 1 seule station sur le Pharaon (FDAAPPMA17)



Suivis scientifiques

Evaluer l'état de conservation des espèces floristiques et faunistiques ...



Suivis scientifiques

Evaluer l'état de conservation des espèces floristiques et faunistiques ...



Observation visuelle, piégeage, pose GPS sur environ 40 plans d'eau. Individus isolés et faible population Réponse AAP 2025 pour un nouveau suivi sur les têtes de BV Charente



Ecoute des chants, observations visuelles, sites de ponte, sur 9 plans d'eau, pour la surveillance des amphibiens. NE17. Peu de populations.



Pêches électriques sur 1 seule station sur le Pharaon (FDAAPPMA17)

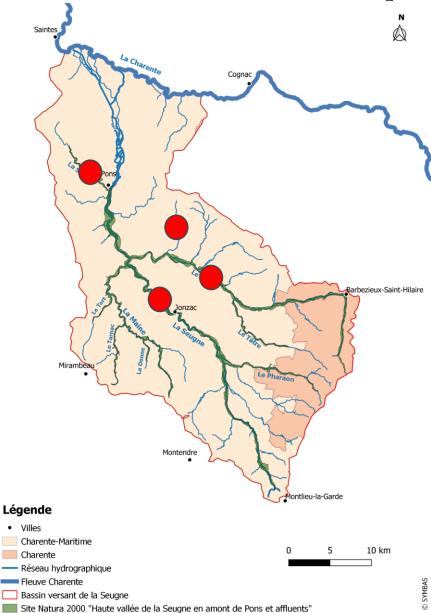


42 stations
prospectées (dont 4
en 2024), avec
l'observation
d'espèces
patrimoniales



Suivis scientifiques

Evaluer l'état de conservation des espèces floristiques et faunistiques ...





4 stations en 2024:

- Trèfle (Réaux-sur-Trèfle)
- Seugne (St-Germain-de-Lusignan)
- Soute (Pons)
- Mortier (Marignac)







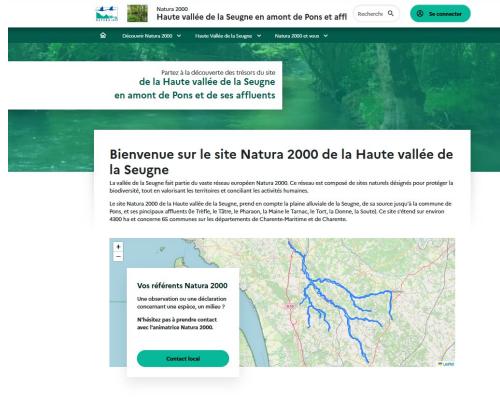
Création et mise à jour du site internet du SYMBAS et d'une page sur la CDC HS. Mise à jour du site internet Natura 2000.





Création et mise à jour d internet du SYMBAS et page sur la CDC HS. Mise du site internet Natura





Refonte totale du site Natura 2000 en 2024

Les dernières actualités





Création et mise à jour du site internet du SYMBAS et d'une page sur la CDC HS. Mise à jour du site internet Natura 2000.



Réalisation de 11 articles pour les bulletins communaux



RETOUR EN IMAGE DE L'ANNÉE 2024 SUR LA VALLÉE DU TRÈFLE À BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE





Les élèves de Jean-Moulin partent à la rencontre des acteurs du territoire





En juin, une quinzaine d'élèves du collège Jean-Moulin de Barbezieux-Saint-Hilaire, ont rencontré différents acteurs du territoire au cours d'une balade en bord de Trèfle. La matinée a débuté avec la présentation des enjeux de la commune, notamment sur les captages d'eau potable, et du rôle de l'élu par Mme DELPECH, Maire déléquée de Saint-Hilaire. Ils ont ensuite rencontré M. CHABOUREAU. ingénieur agroenvironnement à Charente-Eaux, qui leur a précisé l'enjeu des captages Puits de Chez Drouillard pour l'alimentation en eau potable sur le territoire. Au fil de la balade, ils ont également rencontré M. DOUMERET, technicien rivière au SYMBAS, qui a présenté le fonctionnement d'un cours d'eau et Mme MONNEREAU. animatrice Natura 2000 au SYMBAS, leur a parlé de préservation de biodiversité. La matinée s'est poursuivie avec la rencontre de M. DUIGOU, éleveur ovin qui a évoqué son métier et la gestion par pâturage qu'il mène sur les prairies humides. Les rencontres se sont clôturées avec M. BAUNIER, chef de culture des Jardins du Trèfle du Centre Socioculturel Barbezilien, qui a fait découvrir l'activité de maraîchage et les actions de plantation de haies menées l'année dernière.

De nouvelles prairies créées en bord de Trèfle



De nouveaux agriculteurs se sont engagés en MAEC (Mesure Agro-Environnementale et Climatique) pour préserver la biodiversité sur près de 3.6 ha. Ainsi, deux agriculteurs ont franchi le pas pour convertir des terres cultivées en prairie sur les bords de Trèfle (avec indemnité financière). Ces créations de prairies permettent de préserver la qualité de l'eau potable et de nos cours d'eau. Cette remise en herbe est également favorable aux pollinisateurs puisque ce sont des prairies fleuries qui ont été semées. Celle-ci seront entretenues de manière adaptée pour que papillons et abeilles puissent butiner tardivement.

Retours d'actions sur Barbezieux - 2024

L'Homme et la biodiversité



Au sein de la vallée de la Seugne, on retrouve de nombreuses espèces végétales, animales et des milieux naturels. Ce site, classé Natura 2000, abrite ainsi une biodiversité riche et variée, Mais qu'est-ce-que la biodiversité ? La biodiversité désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent. Bien que cette biodiversité existe depuis des millénaires, la conservation de la biodiversité est reconnue pour la première fois au sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992.

Mais quel est le lien entre la biodiversité et l'Homme ?

En premier lieu, elle répond à nos besoins primaires. La diversité d'espèces végétales et animales permet de nous alimenter, par la cueillette, la chasse, la pêche, l'élevage, ... La biodiversité permet également de créer de l'oxygène. En effet, les différents milieux naturels tels que les forêts, l'océan, l'ensemble des végétaux produisent de l'oxygène, élément essentiel à nos besoins. Elle offre de l'eau car la végétation intervient dans le cycle de l'eau (pompe l'eau du sol, la restitue sous forme de vapeur) et nos cours d'eau nous permettent notamment de nous alimenter en eau potable (ex : captage de Coulonge - Saint-Hippolyte).

La biodiversité a des effets également sur notre santé. C'est une armoire à pharmacie géante (exemple du paracétamol produit à l'origine à base d'écorce de Saule). Par ailleurs, elle a aussi un lien avec notre climat. Elle le régule, en captant le CO2 par les forêts, océan, zones humides, limitant ainsi les gaz à effet de serre.

Certaines espèces, telles que les abeilles ou les papillons comme le Cuivré des Marais ou le Damier de la Succise (espèces protégées présentent sur la vallée de la Seugne), volent de fleurs en fleurs et transportent le pollen. Ces pollinisateurs ont un rôle clé dans la reproduction de nombreux



Ces papillons vivent dans les zones humides. En plus d'être des réservoirs de biodiversité, ces zones humides jouent également des rôles essentiels pour l'Homme. Elles sont comme des éponges, elles absorbent et stockent l'eau, diminuant ainsi l'intensité des inondations. Elles alimentent les nappes phréatiques et cours d'eau, retardant les effets de sécheresse et préservant la ressource en eau. Elles captent une grande quantité de Carbonne, encore plus que les forêts.

Alerte rouge !

- 68 % des populations de vertébrés (mammifères, poissons, oiseaux, reptiles et amphibiens) ont disparu entre 1970 et 2016, soit en moins de 50 ans.
- 40 % des insectes sont en déclin au niveau mondial.
- 41 % des amphibiens et 27 % des crustacés risquent de disparaître à brève échéance de la surface de la Terre ou du fond des océans.
- 75 % des milieux terrestres sont altérés de facon significative et plus de 85 % des zones humides ont été
- · 66 % des milieux marins sont détériorés.
- . 15 milliards d'arbres sont abattus chaque année dans le monde.
- 46 % de la couverture forestière a disparu depuis la préhistoire.



Reine des prés: antalgique et anti-inflammetoire



Le SYMBAS porte aussi des actions de préservation de la faune et de la flore sur

au 05 46 48 40 04 ou par mail à secretariat@symbas.fr les cours d'eau et milieux naturels annexes (boisements humides, prairies humides ...) classés Natura 2000. Il s'agit de préserver cette richesse naturelle reconnue, mais pourtant menacée. d'adapter les méthodes et périodes d'entretien des haies, des boisements, des prairies, etc.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à consulte

le site internet symbas.fr

ou contacter l'équipe technique

Des fonds européens et de l'Etat permettent également de mener des actions comme la conversion de terres cultivées en prairie, la restauration de zones humides, la plantation de haies, le développement de vieille forêt, ...

amphibiens) ont disparu entre 1970 et 2016, soit en moins de 50 ans et plus de 85% des zones humides ont été détruites. En 2019, selon Eaufrance, 57% des cours d'eau français sont au moins qualifiés en état écologique moyen.

LE SYMBAS

Le Syndicat Mixte du Bassin de la Seugne, appelé couramment SYMBAS, est une collectivité territoriale qui agit pour la gestion et la restauration des rivières ainsi que pour la préservation de la biodiversité.

Son territoire couvre 4 communautés de communes à d'agglomération, avec 113 communes dans les départements de Charente et de Charente-Maritime. Il concerne spécifiquement le bassin versant de la Seugne. Ce bassin comprend la Seugne, de sa source jusqu'à la confluence avec la Charente, mais également ses affluents tels que le Trèfle, la Maine, le Pharaon, le Médoc, la Soute et bien d'autres encore. Cela représente 600 km de cours d'eau principaux et secondaires qui le constituent.

--- Garantir une gestion globale et cohérente ---

Le SYMBAS exerce la compétence GEMAPI, soit la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations, issue de la loi MAPTAM de 2014. Les actions qu'il mène sont financées par des organismes publics (Agence de l'Eau, Département, ...) et les contribuables, par le biais d'un impôt nommé « taxe GEMAPI ».

Le SYMBAS intervient dans le cadre d'une déclaration d'intérêt général pour réaliser des travaux de restauration de nos cours d'eau. En effet, l'ensemble des cours d'eau du bassin de la Seugne sont dits non-domaniaux et appartiennent ainsi à des propriétaires privés. Les actions du SYMBAS sont diverses. Elles consistent par exemple à poser des clôtures et créer des abreuvoirs pour limiter la divagation du bétail dans le cours d'eau. Il agit aussi pour diversifier l'écoulement de l'eau et les habitats aquatiques de nos rivières. Des buses ou autres obstacles peuvent être retirés lorsqu'ils n'ont pas de fonction et s'ils obstruent le libre écoulement de l'eau, la circulation des poissons ... D'autres actions consistent à restaurer des sources ou gérer des espèces exotigues envahissantes.

-- Protéger les sites naturels et la biodiversité ---



Pour cela, les usagers et propriétaires sont sensibilisés aux bonnes pratiques de gestion, afin

Selon le rapport Planète vivante de WWF, 68% des populations de vertébrés (mammifères, poissons, oiseaux, reptiles,

Les objectifs du SYMBAS – Ensemble des communes du bassin versant - 2024

La biodiversité et l'Homme -Fléac-sur-Seugne - 2024



Création et mise à jour du site internet du SYMBAS et d'une page sur la CDC HS. Mise à jour du site internet Natura 2000.



Réalisation de 11 articles pour les bulletins communaux



Participation au concours photos de la DREAL



Prêts de l'exposition itinérante (kakemonos) à 13 communes 2024 : Coux, Montendre, Jonzac, Expiremont



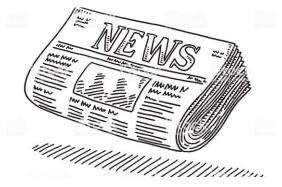
2 lettres d'info Natura 2000



Carnet des espèces Natura 2000



2 vidéos de sensibilisation



19 articles de presse pour animations scolaires et grand public, inventaires faunistiques, enjeux du site N2000 ...







VOS COMMUNES V LE FIL INFO V CHARENTE-MARITIME V DOSSIERS FAITS DIVERS SPORTS LOISIRS V ABONNEMENT V (+)

Clion. Découvrir les secrets des bords de Seugne

Jonzac et son canton. Clion-sur-Seugne. Le réseau des médiathèques de Haute-Saintonge et Natura 2000 organisent une randonnée mercredi 18 septembre.



La faune et la flore des bords de Seugne vont se dévoiler lors de la balade. © DR

Saintonge ion. Découvrir les secrets des bords de Seugne f 💿 🗶 🛅 💆

Jonzac : des Mesures agro-environnementales et climatiques pour soutenir les exploitants agricoles

Acqueil • Charente-Maritime • Jonzac



Publié le 20/02/2024 à 15h50.

Les MAEC ont pour but d'améliorer la qualité de la ressource en eau, la biodiversité, les sols ou de lutter contre le changement climatique

Afin d'améliorer la qualité de la ressource en eau, la biodiversité, les sols ou pour lutter contre le changement climatique, des Mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) sont proposées à la contractualisation. « Les MAEC sont des outils qui permettent de soutenir les exploitants agricoles. C'est un engagement volontaire, d'une durée de cinq ans, qui donne droit à des indemnités financières pour les actions mises en oeuvre », explique Barbara Monnereau, animatrice Natura 2 000 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents » au Syndicat mixte du bassin de

Un bolide flashé à 272 km/h sur l'autoroute, l'Alpine des gendarmes a dû sortir

Réunions d'information

Afin de présenter les MAEC, des réunions d'information sont organisées en Charente-Maritime, Elles auront lieu le 28 février de 14 heures à 16 h 30 à Avy, à la salle polyvalente ; le 4 mars de 9 h 30 à 12 heures à Saint-Savinien, à la salle des mariages ; le 6 mars de 14 heures à 16 h 30 à Brie-sous-Matha, à la salle des mariages ; le 12 mars de 9 h 30 à 12 heures à Allas Champagne, à la salle des fêtes ; le 18 mars de 14 heures à 16 h 30 à Saintes, 3, boulevard Vladimir.





Démarrer

 Cliquez sur "Démarrer" 2. Ajouter une extension

3. Commencez la conversion!





Des élèves du lycée agricole La Salle Saint-Antoine, à Bois, ont travaillé toute la semaine du 4 novembre, XAVIER LÉOTY / SO

PONS

Les élèves de Saint-Antoine débroussaillent la Soute

Le Syndicat mixte du bassin de la Seugne a missionné des élèves de première bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune pour retirer les branchages du cours d'eau

En contrat avec le Symbas, le syndicat mixte du bassin de la Seugne, depuis 2021 pour une durée de cinq ans, le lycée agricole La Salle Saint-Antoine, basé à Bois, était présent cette semaine du 4 novembre, sur les berges de la Soute. La Soute est un petit affluent de la Seugne, dans la commune de Pons. C'est sur ces berges que neuf élèves de première bac pro Gestion des milieux naturels et de la faune ont passé leurs journées à débroussailler, retirer les ronces et débiter les arbres tombés de longue date sur le cours d'eau.

Avant-apres

Comme le notait Barbara Monnereau, animatrice Natura 2000 du Symbas, la « zone humide, constituée de plusieurs bras, était très refermée avec beaucoup de ligneux ». Dégager, amener de la lumière... telle était la mission des élèves, qui ont veillé à maintenir de la végétation pour préserver les habitats de la faune. «À cette période, les interventions sont moins impactantes, » Les jeunes étaient encadrés par leurs professeurs Amaury Poublan et Kevin Curtil.

Parmi eux, Gabriel, chasseur et pêcheur, qui, après avoir envisagé de devenir professeur de français, s'est engagé avec conviction vers la gestion des milieux naturels et de la faune. Zoan, lui, apprend le métier depuis la classe de 4°, un peu par défaut mais il apprend à aimer tout en regardant ailleurs pour l'après-bac. Autre profil que celui d'Alexandre, décidé à aller le plus loin possible dans cette filière. Sa découverte remonte aux années d'école primaire. Dès la 4c, il a suivi cette voie professionnelle qu'il entend poursuivre jusqu'au BTS pour rejoindre, pourquoi pas, l'Office français de la bio(© SYMBAS)

Quels que soient leurs projets, sur le terrain, les jeunes apprécient de voir le résultat de leur travail. « On photographie avant et après », montre Gabriel. C'est aussi une satisfaction personnelle avec, à la clé, une « récompense », complète leur professeur Amaury Poublan. Les missions permettent à l'établissement de renouveler le matériel et de financer un vovage lors de l'année de terminale.

Séverine Jouhert



Création et mise à jour du site internet du SYMBAS et d'une page sur la CDC HS. Mise à jour du site internet Natura 2000.



Réalisation de 11 articles pour les bulletins communaux



Participation au concours photos de la DREAL



Prêts de l'exposition itinérante (kakemonos) à 13 communes 2024 : Coux, Montendre, Jonzac, Expiremont



3 lettres d'info Natura 2000



Carnet des espèces Natura 2000



2 vidéos de sensibilisation



19 articles de presse pour animations scolaires et grand public, inventaires faunistiques, enjeux du site N2000 ...



Prévision d'un guide à destination des agriculteurs (2025)

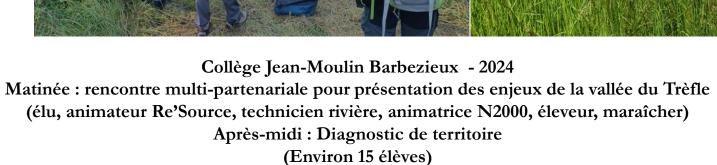


Les actions d'animation de 2022 à 2024



7 animations scolaires





Les actions d'animation de 2022 à 2024



7 animations scolaires



4 animations grand public

Randonnée découverte de la vallée de la Seugne à Clion Sollicitation du directeur de la bibliothèque, dans le cadre du projet « le végétal dans tout ces états ». Plus de 30 participants.





MERCREDI 18 septembre Balade en bord de Seugne à Clion par le SYMBAS de 14h à 17h

Les actions d'animation de 2022 à 2024



7 animations scolaires



4 animations grand public



Sensibilisation des équipes rivières de la CDC Haute-Saintonge sur l'entretien des cours d'eau



Présentation de Natura 2000 à la commission GEMAPI de la CDC Haute-Saintonge



Forum des Stations Vertes à Jonzac



Intervention auprès d'élus dans le cadre d'une plantation de haie à Barbezieux-St-Hilaire



Prise de contact avec des partenaires potentiels

2024:

- Animatrice grand public et scolaire à Pons : projet pédagogique
- AGRP17 et FDGDON17 : développer les formations à destination des piégeurs enjeu Vison d'Europe
- BNIC : demande à l'initiative de l'organisme de créer une charte « vigne » dans le cadre de la CEC
- CETEF / CNPF : échange sur les enjeux forestiers, filière bois peupliers et maladie
- DI17 : échange sur les enjeux liés aux aménagements d'ouvrages d'arts
- Communes percevant une aménité rurale (ancienne dotation biodiversité)



Prise de contact avec des partenaires potentiels Dotation biodiversité – aménité rurale

La dotation de soutien aux communes pour les aménités rurales vise à soutenir toutes les communes rurales dont une partie significative du territoire comprend une aire protégée ou jouxte une aire marine protégée. Créée en 2019 (dotation Natura 2000), celle-ci fut modifiée à plusieurs reprises.

Les critères d'éligibilité:

- Commune de moins de 10 000 habitants (1/3 de la note)
- Superficie communale couverte par aire protégée / zone de protection forme / site Natura 2000 : (2/3 de la note note pondérée suivant la zone concernée)

	Années					
Communes du BV Seugne concernées	2021	2022	2023	2024	TOTAL	
Absence de communes	-				-	
Courcoury	-	4 543	4 930	6 085	15 558	
Touvérac	-	-	-	3 597	3 597	
Berneuil	-	-	-	5 674	5 674	
Chepniers	-	-	-	5 666	5 666	
Les Gonds	-	-	-	7 166	7 166	
Montendre	-	-	-	9 891	9 891	
Montils	-	-	-	4 723	4 723	
TOTAL	-	4 543	4 930	42 802	52 275	

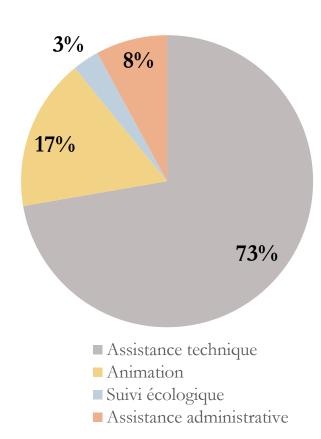
Demande de rencontres en 2024 aux communes concernées

Rencontre en 2024 des élus de Montendre pour échanger sur les enjeux Natura 2000 et cette dotation biodiversité





Bilan financier et temporel de l'animation



	Montant total (€)	Etat (€) – 29,6 %	FEADER (€) – 50,4 % ou 80% après 2023	SYMBAS (€) – 20%
Demande de subvention pour 2022	39 912,16	11 813,99	20 115,71	8 732,10
Demande de subvention pour 2023	48 277,89	-	38 622,31	9 655,58
Demande de subvention pour 2024	47 142,69	-	37 714,15	9 428,34

Demande de subvention non instruite pour 2023 et 2024.

Principaux postes de dépenses éligibles aux subventions :

- Rémunération du personnel
- Prestations
- Frais de déplacement

Evolution des critères de subvention dès 2023 :

- Barème lié à la rémunération du personnel
- Coût unitaire sur les frais de fonctionnement et dépenses indirectes



Site Natura 2000 – FR5402008 « Haute vallée de la Seugne en amont de Pons et affluents »

Contact

Barbara MONNEREAU – animatrice Natura 2000

Tel: 06.45.98.03.26

Mail: natura2000@symbas.fr

Site web: https://hautevalleeseugne.n2000.fr/

https://symbas.fr









